



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Accompagner les entreprises innovantes dans le financement en crypto monnaie : savoir piloter une opération en ICO (Initial Coin Offering)

PUBLIC

Commissaires aux comptes , Experts-Comptables, collaborateurs et stagiaires

DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

Les besoins de financement d'une entreprise innovante évoluent en même temps que sa taille et son stade de développement, et il n'est pas toujours aisé pour un porteur de projet de s'y retrouver dans la palette de solutions de financement qui s'offre à lui.

Parallèlement aux canaux de financements traditionnels, comme les emprunts bancaires ou l'introduction en bourse, s'est développé un nouveau mode de financement, relativement marginal pour le moment, mais cependant très prometteur. Il s'agit des Initial Coin Offering (ICO), des offres de jetons aux caractéristiques bien spécifiques.

Toutes les nouvelles technologies induites par la création du bitcoin en 2009 sont révolutionnaires, mais il apparaît judicieux pour l'expert-comptable de maîtriser ces notions afin de proposer, à l'ère du numérique, des missions à forte valeur ajoutée.

L'assistance à l'investissement, la sécurisation des opérations en crypto-monnaies et les recherches de financement par le biais d'ICO représentent ainsi, pour la profession des opportunités de missions de « conseil » et « d'attestations particulières ».

Cette formation est destinée aux professionnels comptables qui souhaitent acquérir les connaissances requises dans le domaine de la crypto-monnaie, de la « blockchain » en vue de proposer aux entreprises innovantes des missions d'accompagnement à forte valeur ajoutée dans le cadre de financements réalisés au moyen d'une émission d'ICO.

D'une durée de 7 heures, cette formation est diffusée en mode présentiel et à distance.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Sensibiliser les professionnels aux enjeux, aux risques et aux spécificités de ces opérations qui constituent un véritable levier de croissance pour la profession ;

Proposer des outils et des cas pratiques leur permettant d'accompagner une « start-up » dans les différentes étapes de son financement par ICO ;

Savoir distinguer les différences entre les financements classiques et les ICOs ;

Identifier les différentes étapes de l'ICO permettant d'obtenir des informations utiles pour comprendre l'utilité de ce mode de financement ;

Comprendre les principes du règlement ANC 2018-07 sur les ICOs du point de vue émetteur et investisseur ;

Analyser les différents risques liés à l'utilisation d'une ICO pour l'entreprise cliente afin de proposer des solutions adaptées aux spécificités de l'entreprise.

CONTENU PEDAGOGIQUE

QUESTIONS TRAITÉES

Le monde de la crypto-monnaie et le fonctionnement des transactions

Le rôle du professionnel dans l'accompagnement de l'entreprise dans la recherche de financements innovants

Les points d'attention pour le professionnel missionné dans ce type d'opération relativement risqué

Les différentes étapes de l'ICO

Les missions complémentaires après le lancement de l'opération

BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Connaitre le cadre réglementaire, comptable et fiscal applicable à ce type de financement

Acquérir les fondamentaux requis pour réaliser des missions liées au financement par ICO (aide au choix du financement, transparence de l'opération, attestations particulières...)

Obtenir une documentation et des supports opérationnels adaptés

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

- Diaporama
- Supports opérationnels
- Documentation technique

Modalités de la classe virtuelle

- Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1 formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités
- interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9 h 30 - 17 h 00

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 14

FORMATEUR

Guy ZERAH

Expert-comptable / Commissaire aux comptes

Concepteur et animateur

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €

Adhérent IFEC + Inscrits à l'ordre < 5ans :
300 €

Non Adhérent IFEC : 500 €